

**Arrêtés ministériels autorisant l'enregistrement
d'armoiries de personne physique ou d'association
familiale**

Extraits

A.M. 06-06-2023

M.B. 11-09-2023

La Ministre de la Culture, par arrêtés ministériels du 06 juin 2023, a accordé, conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 octobre 2010 portant exécution du décret du 12 mai 2004 relatif à l'enregistrement d'armoiries de personne physique ou d'association familiale, l'enregistrement des armoiries de personne physique suivantes :

164. M. JUBARY Thierry, né à Namur le 04 février 1967 : coupé-ondé : d'argent et de sinople à l'épée brochant de l'un en l'autre accompagné en chef de deux roses de gueules. L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules aux bourrelet et lambrequins de sinople et d'argent.

Devise : ego sum et maneo en lettres d'argent sur un listel de sinople.

Dévolution : pour lui-même et ses descendants porteurs du nom.

165. M. LAMBLOT Jean, né à Uccle le 11 mai 1960 : de sinople à l'agneau d'argent tenant de sa patte dextre un caducée d'or. L'écu surmonté d'un heaume de tournoi d'argent colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins de sinople et d'argent. Cimier : l'agneau et le caducée de l'écu.

Devise : sis mutationis actor mundo en lettres d'or sur un listel de sinople.

Dévolution : pour lui-même et ses descendants porteurs du nom.

166. M. CASSE Marie-Pierre, né à Uccle le 29 juin 1944 : d'or au chêne arraché de sinople; à la bordure du second chargée de cinq coquilles Saint-Jacques et d'une fleur de lys du premier au point du chef. . L'écu surmonté d'un heaume d'argent grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux bourrelet et lambrequins de sinople et d'ot. Cimier : un léopard lionné d'or.

Devise : ad lucem en lettres d'or sur un listel de sinople.

Dévolution : pour elle-même et les descendants porteurs du nom du couple Jean CASSE (1881-1963) et Anna ERDINGER (1880-1958).